



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CABANASSE

SEANCE DU VENDREDI 25 AVRIL 2025

Convocation le 17 avril 2025

Affichage le .....

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq avril, les membres du Conseil Municipal, dument convoqués le dix-sept avril deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur POLATO Serge, Maire exercice.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

1. Validation du procès-verbal du 10 avril 2025
2. Points urbanisme : vente parcelle 60m<sup>2</sup> sous les douanes projet les terrasses du Jardo, retrait CU secteur Roques Blanques et refus CU rue des Narcisses
3. CLECT 2025
4. Subvention comité des fêtes
5. Questions diverses

<b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 13	<b>Membres présents :</b> POLATO Serge, VERDAGUER Céline, GAUMOND Stéphane, DELCASSO François, FOLIARD Annick, GARRIGOLAS Jérôme, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, SERRUS Hélène, VILLENEUVE Guillaume.  <b>Membres absents ayant donné procuration :</b> DEL PINO Geoffrey procuration à PARENT Karine JULIEN Jean Pierre procuration à DELCASSO François VILLENEUVE Amandine procuration à VILLENEUVE Guillaume  <b>Membre absent non excusé :</b> CLERCH Xavier,
---	--

La séance a été ouverte à 20h33 sous la présidence de Monsieur le Maire

Le conseil municipal a désigné, pour remplir les fonctions de secrétaire Madame Céline VERDAGUER.

Après avoir procédé à l'appel et fait signer la feuille de présence, M. le Maire a constaté que les conditions de quorum étaient réunies pour délibérer valablement.

## I. Validation du procès-verbal du 10 avril 2025

Monsieur le Maire procède au vote pour l'approbation du procès-verbal du dernier Conseil municipal.

*Le PV du Conseil municipal du 10/04/2025 est adopté à l'unanimité.*

## II. Points urbanisme

- 1) Lotissement les terrasses du Jardo

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement de la SAS Terrains du 66 concernant la création d'un lotissement « les terrasses du Jardo » de 10 lots sur les parcelles A709 – A710.

Une parcelle communale A604 est enclavée.

Monsieur Viale, Président de la SAS Terrains du 66, demande d'acquérir cette parcelle à l'euro symbolique et en échange de places de parking Rue du Ribéral.

Monsieur François Delcasso déconseille l'échange de peur de disputes dans le voisinage.

*Le conseil municipal, après délibération décide à l'unanimité d'autoriser la vente de la parcelle A604 à l'euro symbolique et l'échange de 6 places de parking Rue du Ribéral.*

2) Secteur rue de la Calme (Terrain Monsieur Marc)

Monsieur le Maire présente la problématique des accès à la parcelle.

3) Secteur rue des Narcisses (projet de 4 maisons)

Monsieur le Maire présente la problématique des réseaux (eaux usées notamment) et le refus de la DDTM.

### III. Approbation du rapport de la CLECT 2025

Monsieur le Maire présente le rapport de la CLECT 2025.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve le rapport.*

### IV. Subvention comité de fêtes

Monsieur le Maire présente le cahier des charges du nouveau comité des fêtes (La Cab'en fête) et la demande de subvention exceptionnelle pour relancer ce comité (10000€).

Il informe que la fête de la Vierge aura lieu.

Monsieur François Delcasso estime que c'est une grosse subvention.

Les spectacles seront payés par le comité.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte le montant de la subvention.*

### V. Questions diverses

1) Equipements sportifs et structures de jeux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un expert est passé effectuer le contrôle de tous les jeux et équipements de la commune. Un rapport de contrôles a été fait le 4 mars 2025.

Suite à ce rapport, il est constaté :

- Au jardin d'enfants : Remise aux normes et modifications de certains jeux.
- Skate parc : A enlever
- Complexe sportif : Mettre des filets sur les barrières pour empêcher les ballons de sortir sur la route.

2) Tables et chaises

Il manquerait du matériel communal : tables et chaises

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05

Le secrétaire,

Céline VERDAGUER



Le Maire,

Serge POLATO

